

**Réunion du groupe de réflexion 1 sur la révision de la
Directive « Télévision sans Frontières »**

REGLEMENTATION DU CONTENU AUDIOVISUEL

8 Octobre 2004

**Centre de Conférence Albert Borschette – Salle 1 C
CCAB, Rue Froissart 36, 1040 Bruxelles**

Ordre du Jour provisoire

10.00 Heures à 17.00 Heures

1. Introduction de Gregory Paulger, Directeur DG EAC
2. **Discussion – Réglementation du contenu audiovisuel**
 - Le régime actuel se justifie-t-il encore?
 - Quels pourraient être les critères pour définir un futur cadre réglementaire?
 - Réglementation modulée – quelles sont les conséquences?
 - Compétence territoriale - Juridiction
 - Une partie importante des effectifs
 - Décisions de la direction
 - Liaison montante vers un satellite – capacité satellitaire
 - Clarification de l'article 2, paragraphe 6, de la directive TVSF
 - Octroi de licences numériques hertziennes
 - Contournement
3. Divers